



## DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

*Théorie générale et étude de cas jurisprudentiels*

Le droit international public est la science normative de la société internationale.

Produit par les États ou les organisations internationales, son pouvoir de régulation s'exerce sur l'ensemble du spectre mondial, jusqu'aux frontières des acteurs privés tels que les multinationales, les organisations non gouvernementales, les individus et les peuples.

Plusieurs questions divisent la doctrine et l'ONU : l'universalité, l'usage de la force, le maintien de la paix de la sécurité internationale, l'effectivité (volontarisme des États ou nécessité de la solidarité internationale), la légitime défense, la souveraineté des petits États ou encore la paralysie du conseil de sécurité par le veto de grandes puissances...

L'invasion de l'Ukraine par la Russie depuis le mois de février 2022 le prouve.

*Mwayila Tshiyembe est docteur d'État en droit (université de Nice) et docteur en science politique (université de Nancy II). Professeur ordinaire et doyen de la faculté de droit de Kisangani, il enseigne le droit international public, les organisations internationales et le droit international humanitaire.*

ISBN : 978-2-14-026640-9  
20 €



Conception graphique : Julien Denieuil



L'Harmattan

Mwayila Tshiyembe

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC  
*Théorie générale et étude de cas jurisprudentiels*

Mwayila Tshiyembe

## DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

*Théorie générale et étude de cas jurisprudentiels*